



EUROPEAN COMMISSION  
DIRECTORATE-GENERAL FOR MARITIME AFFAIRS AND FISHERIES

The Director-General

Brussels,  
MARE/A4/ACS/HP

**Objet: mise à jour des données économiques sur la flotte du rapport économique annuel (REA) sur la flotte de pêche de l'UE afin de refléter la crise actuelle des prix des produits de base.**

Cher Monsieur Brouckaert,

Merci pour votre lettre concernant les données économiques de la flotte et l'analyse du Comité scientifique, technique et économique de la pêche (CSTEP) du rapport économique annuel (ARE) sur la flotte de pêche de l'UE. Vous avez noté que le REA fournit un aperçu complet de la structure et des performances économiques des flottes de pêche de l'UE. Ce rapport est en effet la principale source d'informations et de données socio-économiques pour étayer les avis scientifiques sur la flotte de pêche de l'UE.

Le REA 2022 poursuivra les efforts déployés les années précédentes pour rationaliser le contenu tout en offrant un examen plus approfondi des différents facteurs à l'origine de la performance économique des flottes de l'UE en 2022, en particulier la hausse des prix du carburant. Cet objectif sera principalement atteint, comme vous l'avez suggéré, grâce à l'analyse des données disponibles les plus récentes (y compris les prix de première vente et les prix du carburant jusqu'en mai 2022), ainsi qu'à la modélisation économique pour anticiper les performances des flottes de pêche en 2022.

En outre, dans le cadre du REA 2022, les experts du CSTEP ont été invités à fournir une indication des principaux impacts socio-économiques des prix du carburant sur les flottes de pêche nationales, tels que l'activité de pêche et l'emploi. Ces indications devraient permettre d'affiner l'exercice de prévision immédiate pour estimer les performances de la flotte de pêche en 2022. Cette prévision immédiate sera effectuée par région et par catégorie de flotte de pêche dans une section spécialisée du rapport 2022.

Lors de la planification du prochaine REA 2023, mon équipe discutera avec le CSTEP d'une hiérarchisation générale des sections et sujets à inclure dans les termes de référence. Cette planification tiendra à nouveau compte de votre demande, ainsi que des demandes d'autres Conseils Consultatifs et parties prenantes, en tenant compte des ressources disponibles et des besoins politiques. Nous espérons que cela clarifie la situation actuelle.

Je me réjouis de la poursuite de notre coopération fructueuse. Si vous avez d'autres questions sur cette réponse, veuillez contacter Mme Pascale COLSON, coordinatrice des Conseils Consultatifs (Pascale.COLSON@ec.europa.eu; +32.2.295.62.73), qui les transmettra aux collègues concernés.

Cordialement,

(e-Signed)  
Charlina VITCHEVA

Commission européenne/Europese Commissie, 1049 Bruxelles/Brussel, BELGIQUE/BELGIË - Tel. +32 22991111  
Office: J-99 05/014 - Tel. direct line +32 229-50483

[charlina.vitcheva@ec.europa.eu](mailto:charlina.vitcheva@ec.europa.eu)